

revue de presse

La Confédération pourra obliger les cantons à former plus de médecins

Aux grands maux les grands remèdes. Alors que la Suisse commence à manquer cruellement de médecins, le Conseil national a décidé hier de pousser les cantons universitaires à former davantage de praticiens. Il a ainsi adopté sans opposition une motion prévoyant que la Confédération puisse fixer elle-même le nombre minimal de places à créer dans les facultés de médecine.

Le diagnostic, d'abord : la capacité des facultés de médecine a certes augmenté de 15% entre 2000 et 2010, mais elles ne forment aujourd'hui que 700 médecins, alors qu'il en faudrait 1200 à 1300, selon le ministre de la Santé, Didier Burkhalter. La Suisse recrute donc en masse hors de ses frontières. Sur les 30 166 médecins qui pratiquaient en Suisse en 2010, 7132 étaient titulaires d'un diplôme étranger, indique Jacques Neiryck (PDC/VD), soit 24%. Un pourcentage qui correspond à celui en vigueur à l'Hôpital fribourgeois (entre 90 et 100 diplômés étrangers sur 400 médecins).

En soi, cette forte proportion d'étrangers n'est pas problématique. Ce qui l'est plus, c'est que ces médecins viennent de plus en plus loin. Aux Allemands ou aux Français succèdent des Européens de l'Est qui ne parlent pas toujours la langue de leurs patients. «Cela a des incidences sur la qualité de la prise en charge», estime Jean-François Steiert (PS/FR). Pour Didier Burkhalter, cette dépendance vis-à-vis de l'étranger met par ailleurs la Suisse à la merci d'un départ de ses médecins le jour où les conditions salariales s'amélioreront chez eux. «Et les migrations excessives mettent en danger le système de santé des pays de provenance.» «La Suisse doit donc former plus de médecins», conclut le conseiller fédéral libéral-radical.

Personne ne conteste son diagnostic, mais les avis divergent sur le remède.

L'Union des étudiants de Suisse réclame l'abolition du numerus clausus en vigueur dans quatre universités, dont Fribourg. Plutôt que de supprimer l'examen d'admission, le National souhaite augmenter le nombre de places en faculté de médecine. Il veut pour ce faire donner à la Confédération des compétences qu'elle n'a pas aujourd'hui, et lui permettre de fixer le nombre minimal d'étudiants. Mais qui veut commander, doit payer. L'idée est donc que Berne verse plus d'argent aux unis accueillant davantage d'aspirants médecins (version carotte) et réduise ses subventions à ceux qui s'y refusent (version bâton). Inutile de dire que cette intrusion fédérale sur leurs plates-bandes passe mal dans les cantons, qui redoutent d'écooper d'importantes dépenses supplémentaires. (...)

Serge Gummy

Le Courrier du 4 mars 2011